

Journée de droit fiscal 2010

Programme

Matin

Présidence Dr Xavier OBERSON, professeur, Université de Genève, avocat associé, Oberson Avocats

08h30 Accueil des participants

09h00 Ouverture de la journée

Thème 1-A Impôts directs

09h10 **Revue de la jurisprudence**

Dr Henri TORRIONE, professeur, Université de Fribourg

10h00 *Pause avec rafraîchissements*

Thème 2 Actualité TVA

10h30 **La loi sur la TVA 2010. Principes généraux**

Alexandre SADIK, expert fiscal diplômé, associé, PWC, Genève

11h30 **Questions choisies en rapport avec la loi sur la TVA 2010 (holdings, localisation des services, impôt préalable, déductions fictives, abus de droit, etc.)**

Per PROD'HOM, expert fiscal diplômé, associé, Baker & McKenzie, Genève

12h30 *Déjeuner*

Après-midi

Présidence Dr Henri TORRIONE, professeur, Université de Fribourg

Thème 1-B Impôts directs

14h00 **Nouvelle loi fiscale genevoise; boucliers fiscaux dans les cantons romands**
Alexandre FALTIN, directeur adjoint, Administration fiscale cantonale de Genève

Jan LANGLO, expert fiscal diplômé, conseiller fiscal, Pictet & Cie, Genève

15h00 *Pause avec rafraîchissements*

Journée de droit fiscal 2010

Thème 3 Droit fiscal international

- 15h30 **Pratique de l'échange de renseignements sur la base de la CDI 1996 entre les États-Unis et la Suisse, en particulier concernant les clients de UBS**
Dr Paolo BERNASCONI, avocat et notaire, Bernasconi Martinelli Alippi & Partners, Lugano, professeur émérite à l'Université de St. Gall
- 16h30 **La nouvelle politique suisse d'échanges internationaux de renseignements fiscaux, post 13 mars 2009**
Dr Xavier OBERSON, professeur, Université de Genève, avocat associé, Oberson Avocats
- 17h30 *Clôture de la journée*

Objectifs

- L'objectif est d'offrir un panorama des développements récents de l'actualité fiscale dans tous les domaines concernés (impôts directs et indirects).
- L'analyse portera sur les modifications législatives, les jurisprudences importantes, ainsi que les évolutions de la pratique administrative (circulaires).

Public

Avocats, experts comptables, fiscaux et fiduciaires, conseillers juridiques et fiscaux, magistrats, membres de l'administration et tous les praticiens de la fiscalité.

Exposés et documentation

Les exposés et discussions auront lieu en français. Le plan des exposés et les documents utiles seront distribués aux participants sur place.